

Alerte de l'AMMPS : mésusage des corticoïdes à visée orexigène, un enjeu de santé publique préoccupant

Compte Test - 2026-04-14 18:38:30 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

L'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) a récemment publié une note d'information mettant en garde contre l'usage détourné des corticoïdes comme agents orexigènes. Cette pratique, en progression au Maroc, s'inscrit dans un contexte de banalisation alimentée par les réseaux sociaux et soulève de réelles préoccupations en matière de santé publique. De plus en plus de patientes recourent à ces médicaments en dehors de toute indication thérapeutique, dans l'objectif de stimuler l'appétit ou d'induire une rétention hydrosodée afin d'obtenir une modification rapide de la silhouette. Cette tendance est largement soutenue par des contenus numériques trompeurs, qui présentent les corticoïdes comme des solutions efficaces, rapides et dénuées de risques, contribuant ainsi à un mésusage médicamenteux préoccupant. Les conséquences d'une utilisation prolongée, hors encadrement médical, sont pourtant bien documentées et potentiellement sévères. Elles incluent des désordres métaboliques tels que le diabète cortico-induit et le syndrome de Cushing iatrogène, des complications cardiovasculaires comme l'hypertension artérielle, des atteintes osseuses à type d'ostéoporose, ainsi que des perturbations endocriniennes liées à l'inhibition de l'axe hypothalamo-hypophyso-surrénalien. Des manifestations neuropsychiatriques, notamment des troubles de l'humeur et des épisodes dépressifs, peuvent également survenir. À ces risques intrinsèques s'ajoute la problématique croissante de la circulation de produits en dehors du circuit pharmaceutique légal, parfois contrefaits, pouvant contenir des substances toxiques telles que des métaux lourds, ce qui majore considérablement les risques pour les patients. Dans ce contexte, les professionnels de santé sont en première ligne et leur rôle apparaît déterminant. La dispensation des corticoïdes doit impérativement rester encadrée par une prescription médicale conforme, et toute demande suspecte, notamment à visée esthétique ou orexigène, doit faire l'objet d'une vigilance accrue. L'information et l'éducation des patients constituent également un levier essentiel pour prévenir ce type de mésusage, en insistant sur les risques réels associés à ces pratiques et en proposant, lorsque nécessaire, une orientation vers une prise en charge adaptée. L'Agence rappelle par ailleurs les principes fondamentaux de bon usage des corticoïdes : respect strict des modalités de prescription, absence d'arrêt brutal en cas de traitement prolongé, recours exclusif au circuit pharmaceutique pour l'approvisionnement, vigilance face aux produits promus sur internet et les réseaux sociaux, et déclaration systématique des effets indésirables ou des produits suspects via les dispositifs de pharmacovigilance. Cette alerte met en lumière la nécessité d'une mobilisation coordonnée des acteurs du système de santé afin de contenir ce phénomène. Au-delà du risque individuel, il s'agit d'un problème collectif de mésusage médicamenteux, amplifié par les dynamiques numériques et les pressions sociétales. La prévention, la sensibilisation et le respect du cadre réglementaire demeurent des axes essentiels pour limiter les conséquences sanitaires de ces pratiques et garantir un usage rationnel et sécurisé des corticoïdes.